

ABOU DABI – Réunion publique du Comité de nomination 2017

Lundi 30 octobre 2017 – 13h30 à 15h00 GST

ICANN60 | Abou Dabi, Émirats arabes unis

HANS PETTER HOLEN : Bienvenue à tous. Entrez, asseyez-vous autour de la table. Nous n'allons pas vous y empêcher, il y a de la place.

Bienvenue à tous à cette séance ouverte du comité de nomination. Je suis Hans Petter Holen. Je suis le président de ce comité de nomination 2017. À ma droite se trouve Zahid Jamil qui est le président élu et il est aussi le président du comité de nomination 2018 donc je lui donnerai la parole ou la présidence à la fin de cette réunion. Et à ma gauche se trouve le président élu du comité 2018 et Stephane Van Gelder qui n'est pas ici est le président associé, la personne qui me conseille ici.

Donc vous voyez ici différentes personnes autour de la table qui appartiennent au comité de nomination. Alors on m'a demandé de poser la question : qui n'est pas un membre du comité de nomination dans la salle ? Si vous pouvez lever la main, comme cela, nous voyons le public qu'il y a. Bien, très bien. Cheryl, vous ne comptez pas, vous étiez la présidente du comité de nomination lorsque j'ai commencé donc... bien.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Alors je vais faire une présentation. Je vais vous parler un petit peu de ce qu'a fait ce comité, des recommandations pour l'année prochaine, des membres de l'année prochaine et des positions de leadership qui sont vacants et ensuite, je vous donnerai le micro si vous avez des questions.

Alors quelle est la structure de ce comité de nomination ? Si vous ne savez pas, nous avons ce nouveau graphique du département d'ICANN. Vous voyez sur la gauche, il y a un membre de l'organisation de soutien de l'adressage. Il y a un autre membre du comité d'organisation des noms de pays. Ensuite, il y a un membre du comité d'organisation de soutien des noms génériques. Il y a des membres du comité d'At-Large. Ensuite, il y a la liaison du comité consultatif – du GAC – et pour le moment, ils n'ont envoyé personne pour occuper ce siège donc il y aura peut-être une personne qui va occuper ce siège dans le futur. Ensuite, il y a des liaisons du comité consultatif de système de serveurs racine. Ensuite, il y a le président qui est sélectionné par le Conseil d'ICANN qui devrait être le président l'année prochaine. Ensuite, il y a un président associé et traditionnellement, ce président associé est le président de l'année passée, comme cela, il y a une transition entre les présidents. Et il y a une équipe de leadership avec le président élu, le président sortant et le président associé. C'est comme

---

cela que nous conservons une mémoire dans notre équipe de leadership.

Bien. Alors ici, vous voyez l'équipe du NomCom 2017, les personnes qui étaient là lorsque cette photo a été prise en tout cas. Vous voyez les noms de ces personnes avec leur poste donc leur fonction.

La façon dont le NomCom fonctionne. Pour cette réunion, jeudi, le comité 2017 va commencer à fonctionner. Le comité 2016 va arrêter de fonctionner. Nous avons commencé à travailler à Hyderabad. Nous avons fait une sensibilisation de candidats et ceci a été fermé, clos, après la réunion de Copenhague 58, ICANN58. Nous avons commencé à sélectionner à partir des candidatures que nous avions les personnes qui avaient été invitées à passer des entretiens à Johannesburg. Et nous sommes ensuite passés à la sélection finale. Ensuite, ces gens vont faire un système de diligence due, le résultat nous est envoyé. Cela peut prendre entre six et huit semaines. Ensuite nous envoyons cela aux personnes intéressées.

Ce qui a été nouveau pour ce comité, c'est que d'abord... Oui, à ma droite ici, je vous ai parlé de Stéphane, mon président associé. Il est là pour me conseiller. Ce sera la dernière réunion pour laquelle il va jouer ce rôle. Bien.

---

Donc qu'est-ce qui était nouveau pour ce comité de NomCom cette année ? Une chose importante, c'était la première fois que nous devons nommer des membres au conseil du PTI. Donc ce comité de nomination a sélectionné deux membres du PTI. Nous devons nommer deux membres du PTI : un pour deux ans, un pour trois ans. Donc après cela, il n'y aura pas de nomination pour 2018. Il y aura ensuite une nomination en 2019 et ensuite, une autre en 2021. Voilà. Donc cela était un travail additionnel avec différents critères que nous avons dû appliquer. Le processus était plus ou moins le même sinon.

Les autres choses qui ont changé, c'est que dans les statuts précédents, le NomCom nomme les membres directement pour le conseil et dans ce nouveau statut, nous avons la communauté habilitée donc le NomCom va présenter les candidats à la communauté et la communauté habilitée va prendre les décisions. Voilà, c'est une formalité qui n'a pas vraiment d'impact au niveau pratique mais il y a davantage d'étapes à suivre. Ensuite les personnes sélectionnées sont annoncées, elles sont invitées lors de la retraite du Conseil. Ensuite, elles vont siéger donc à partir de jeudi, jeudi cette semaine, à l'assemblée générale.

Ensuite la seule chose que la communauté est intéressée, qu'elle veut savoir, ce sont les résultats de ces sélections. L'année dernière, NomCom a conservé la tradition que nous

---

avons appliquée en 2017 qui était d’avoir un processus ouvert. Mais lorsqu’on présente sa candidature auprès du comité du NomCom, il faut savoir que votre candidature va être conservée de manière confidentielle. Donc nous parlons du processus mais nous ne parlons pas des candidats qui participent à ce processus ni des résultats.

Pour cette année, nous avons 99 candidatures avec 10 positions de leadership : 21 pour ALAC, 78 pour le conseil de la direction, 6 pour l’Afrique, 7 pour l’Asie, 8 pour l’Amérique latine et Caraïbes, 25 pour la ccNSO, 27 pour la GNSO et 14 pour le PTI. Et de ces 99 candidatures, 36 étaient des femmes.

Je pense que c’est une chose intéressante de voir que nous avons une proportion de femme qui a augmenté. Les femmes se sont présentées pour ce poste et c’est comme cela que la communauté va pouvoir modifier le nombre de femmes nommées. Nous devons avoir davantage de femmes qui se présentent, qui sont candidates et notre objectif est d’avoir vraiment des femmes qui puissent être présentées et nommées.

Au niveau de la distribution géographique, ce n’est pas mal non plus, c’est assez équitable. Il y a encore quand même un petit peu de manque au niveau des candidatures au niveau de l’Amérique Latine et de l’Afrique mais cela va mieux quand même, les choses s’améliorent.

---

Pour le conseil de direction, le résultat final, le NomCom a nommé Avri Doria d'Amérique du Nord qui est bien connue par beaucoup d'entre nous la communauté. Elle a une expérience technique, elle est ingénieure, elle appartient aussi à la société civile. Elle connaît bien ICANN où elle travaille depuis longtemps. Et puis nous avons Sara Deutsch qui est aussi active au sein d'ICANN depuis longtemps. Elle s'occupe de la protection du consommateur du côté légal donc elle a une certaine expérience. Elle s'est portée candidate pour le conseil de direction. Et donc vous voyez que nous avons deux femmes, 100 % de résultat féminin pour la sélection de ces deux personnes pour le conseil.

Ensuite, pour le comité At-Large, nous avons nommé Hadia Eliminawi d'Afrique, Kaili Kan d'Asie, Australie et îles du Pacifique et Ricardo Holmquist d'Amérique latine.

Pour la session ccNSO, nous avons nommé Marita Moll d'Amérique du Nord et je reviendrai à la situation du ccNSO plus tard.

Pour la GNSO, nous avons nommé Carlos Gutierrez et Sied Ishmal Shah, le premier d'Amérique latine et le deuxième d'Asie.

Et finalement, nous avons nommé deux membres au conseil de PTI : Lisa Fuhr de l'Europe pour un mandat de deux ans et Vi Vong d'Asie pour une période de trois ans.

---

Par conséquent, la partie de ce processus qui nous a donné beaucoup de préoccupations cette année, ça a été la réponse donnée par la ccNSO et c'est quelque chose qui m'a vraiment attristé lorsque j'ai vu la façon dont la ccNSO a réagi à notre nomination. Nous envoyons une lettre formelle que vous voyez ici. Il y a eu beaucoup d'inexactitudes dans cette lettre et je crois que le ton de cette lettre et la façon dont la ccNSO a géré cela demande vraiment des excuses de la part de la ccNSO parce que c'est une manière d'agir qui est vraiment désastreuse. La ccNSO doit comprendre que la nomination des NomCom est quelque chose de final ; ce ne sont pas des suggestions, c'est final. Et ils ont peut-être des règles internes mais s'ils ne nous donnent pas de conseil, il est très difficile pour le NomCom d'agir.

Dans leur lettre, ils parlent d'un conseil donné au NomCom en 2012 qui était en réalité pour le NomCom 2013. Si vous voulez, vous pouvez trouver cette diapo. En tout cas, je leur ai écrit une réponse formelle que je vais envoyer après cette réunion qui va reprendre exactement ce que je suis en train de vous dire.

Et la chaîne d'événements a été la suivante : la ccNSO nous a répondu par rapport à une nomination de Marita Moll. Et Marita Moll a présenté sa démission ; c'était compréhensible. Et le résultat final, c'est que le NomCom 2017 ne va pas pouvoir finir la sélection des remplacements et réaliser la diligence due avant la fin de son mandat. Donc nous avons fait ce que nous

---

pouvions. Nous n'avons pas de confirmation du prochain candidat. Nous ne savons pas s'il va pouvoir accepter ce poste et nous ne pourrons pas faire la diligence due à temps.

Donc la situation va être remise sous la responsabilité du NomCom 2018 et c'est eux qui vont se décider, qui vont décider comment ils vont gérer cela. Peut-être que ce sera le NomCom 2019 qui s'occupera de cela, sinon c'est eux qui prendront une autre décision. Voilà.

En tout cas, voilà où nous en sommes. C'est la situation déplorable dans laquelle se trouve la ccNSO. Et le NomCom 2017 n'a pas commis d'erreur. Ils n'ont pas écouté, bien sûr, les conseils donnés en 2012-2013 mais il n'est pas raisonnable d'attendre que le NomCom 2017 connaisse un conseil donné en 2012. Et par conséquent, je pense que Marita Moll mérite des excuses pour la façon dont elle a été traitée et je voudrais lui donner ces excuses moi, personnellement mais je pense que ce n'est pas le rôle du NomCom ici, ce n'est pas au NomCom de le faire.

Alors est-ce que vous avez des commentaires ? Est-ce que vous voulez prendre la parole ?



---

STEPHEN DEERHAKE : Stephen Deerhake de la ccNSO. Je suis membre du conseil de la ccNSO et je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit, selon lequel ce n'était pas la responsabilité du NomCom de ne pas être au courant de ce conseil que nous avons donné en 2012 à la demande du NomCom. Je comprends que le groupe en lui-même avait un manque de connaissances institutionnelles à l'époque mais peut-être qu'ici, on a une déficience aussi au niveau du personnel de l'ICANN.

Je pense que – et je ne veux pas vous manquer de respect – mais je pense que ce que vous avez dit peut être caractérisé comme des faits alternatifs. Et au nom du conseil, nous attendons votre lettre et nous allons rester en contact avec votre candidat. Merci.

HANS PETTER HOLEN : Stephane ?

STEPHANE VAN GELDER : Merci. Stephane Van Gelder en tant que président du NomCom 2015 et 2016. Je vois la présidente du NomCom 2014... ah non, elle est partie. Cheryl est partie. Bon, en tout cas, je ne veux pas rentrer dans un débat sur qui a fait quoi et sur ce type de blâme.

Mais je pense qu'une des choses que nous avons faites pendant l'époque où j'étais le président, c'était de demander des conseils, un certain guide auprès des SO et des AC et au conseil

---

chaque fois que nous commençons un nouveau cycle. Parfois, nous n'avons pas reçu de réponse ou la réponse que nous recevions n'était pas renouvelée par rapport aux réponses précédentes. En tout cas, il me semble que la ccNSO a répondu quand on lui a demandé, quand on lui a posé la question mais il me semble que cette réponse était de nouveau une reprise des réponses données auparavant.

Donc je ne veux pas blâmer quelqu'un au sein de la ccNSO ou du personnel d'ICANN. Ce que je voudrais qu'on fasse, les conclusions que je voudrais que l'on tire de cela, c'est que nous, le NomCom, on devrait nous dire très clairement à chaque cycle, qu'est-ce que l'on veut, nous donner des conseils, des conseils précis, des recommandations précises de façon à ce que les SO, les AC, les comités puissent connaître ces recommandations de façon à faire leur travail correctement. C'est un apprentissage que nous faisons en cours de route.

Il semble que cette approche, cela, c'est très net, que les conseils qui ont été donnés, les directives qui ont été données sont perdus avec le temps ; tout cela est perdu. Il faut également que vous compreniez bien que les réactions viscérales par rapport à ces nominations au niveau du ccNSO, c'est la troisième fois que NomCom fait quelque chose de ce type. On leur a demandé de ne pas agir de cette manière et cela fait au moins la troisième fois au niveau de la nomination d'une

---

personne à la ccNSO que les mêmes problèmes se reproduisent, provenant du NomCom.

ZAHID JAMIL :

Donc moi, je serai à la tête du NomCom en 2018, je devrai gérer cela l'année prochaine. Cela a été très utile d'avoir des débats hors ligne et nous avons toujours un représentant de la ccNSO à NomCom et nous espérons qu'il y aura des instructions très claires qui seront fournies pour que nous ne répétions pas ces problèmes. Quelle que soit la sélection pour quelque entité que ce soit, nous devons toujours traiter les gens avec respect, - c'est absolument essentiel – et ce sera le cas à l'avenir.

Nous travaillons avec un grand savoir sur les personnes qui sont proposées, qui sont nommées et je crois qu'on a besoin de plus de communication et vous pouvez donner un maximum de détails, c'est très important. Vous pouvez donner des exemples de problèmes qui se sont passés auparavant pour que tous ces problèmes ne se répètent pas. N'hésitez absolument pas à être très précis dans vos directives.

Et cette année, nous devons plus coordonner notre travail et peut-être même deux fois dans notre cycle, avoir un représentant du Conseil qui nous rencontre en tant que représentant du NomCom pour que nous ayons un débat. Ce serait très utile. Et nous viendrons également si possible à vos

---

réunions de la ccNSO à Porto Rico. Je crois que nous avons besoin de plus d'échanges entre nous. Je crois qu'on doit travailler au niveau du leadership. Et n'oubliez pas que ce sont les membres qui votent, pas les dirigeants. Donc c'est ce que l'on va faire à l'avenir, essayer de travailler en ce sens pour être plus efficace.

STEPHEN DEERHAKE : Merci beaucoup. Pas de problème de notre côté en ce qui concerne la promotion d'une meilleure communication parce qu'il me semble que l'objectif de chacun – et je parle en tant que représentant de la ccNSO – et c'est le cas je crois pour toutes les SO et AC, il faut qu'on ait un processus de nomination souple, sans heurt et je peux vous assurer que je ferai le maximum pour que la communication, à l'avenir, soit bien meilleure. Merci beaucoup de m'avoir donnée la possibilité de m'exprimer.

STEPHANE VAN GELDER : Merci beaucoup d'être venu nous parler. C'est utile d'en parler publiquement aujourd'hui dans ce format. Vous avez dit : « Le NomCom n'a pas fait ce que nous lui avons demandé de faire par trois fois. »

---

STEPHEN DEERHAKE : Je vais reformuler. Il y a eu des instructions permanentes de ne pas présenter une personne nommée au Conseil, une personne associée avec des ccTLD. Le Conseil a toujours pensé que cela était une manière pour un cc d'être représenté à GNSO et c'est exactement cela qui s'est déroulé. Le premier incident, c'était la même chose : c'était quelqu'un qui était associé avec des codes de noms de pays.

STEPHANE VAN GELDER : Il y a des directives qui sont données à la commission de nomination NomCom et nous devons nous poser la question : est-ce que nous voulons que NomCom suive d'une manière aveugle, à la lettre, ces directives ou bien est-ce que nous voulons que les représentants sélectionnés par la communauté déterminent eux-mêmes et en fin de compte, prennent en compte ou pas cette directive ? Moi, je crois que c'est une question absolument essentielle et il faut qu'on ait une réponse à cette question au niveau de la communauté et au niveau de nous tous.

STEPHEN DEERHAKE : Nous avons toujours demandé qu'il n'y ait pas d'instabilité de causée dans la ccNSO. Et vous pouvez faire parfois les mêmes erreurs avec d'autres SO et AC. Cela peut poser des problèmes de stabilité. Vous pouvez dire : « On peut faire ce que l'on veut,

---

on peut nommer cette personne » même si cette personne travaille pour un ccTLD. Moi, je crois que ce ne sera pas productif. Ce n'est pas acceptable pour le SO. Donc c'est à vous de voir comment vous voulez procéder et j'ai géré la situation. Moi, je n'ai pas une réponse à cela.

HANS PETTER HOLEN : Je vais commenter à ce sujet en tant que président actuel du NomCom.

Le NomCom agit dans le cadre des textes statutaires et fait des nominations avec ces textes. Nous n'avons pas à prendre en compte toutes les directives que nous recevons. Il s'agit là de conseils, pas d'obligations. Donc moi, ce que je pense, ma recommandation personnelle, c'est que si vous voulez que cela soit un critère, il faudrait que ce soit dans les textes statutaires.

STEPHEN DEERHAKE : Et bien on va peut-être faire cela en effet. Cela va prendre du temps, cela va être difficile mais nous vous demandons d'avoir un peu de bon sens et de faire ce qui est au mieux. Si nous devons changer les textes statutaires et les statuts, nous le ferons ; nous pourrions demander cela.

---

HANS PETTER HOLEN : Je crois que vous allez avoir le président de 2018 et éventuellement 2019. Moi, je suis sûr qu'ils feront de leur mieux pour qu'il n'y ait pas de problème de ce type qui se reproduise. Mais dans dix ans, vous savez, peut-être que cela va recommencer, ce problème. Moi, c'est une proposition que je faisais si quelqu'un en dehors de la ccNSO pourrait présenter cela et demander un changement statutaire.

STEPHEN DEERHAKE : Cela pourrait peut-être être plus facile pour d'autres personnes. Nous allons y réfléchir en tout cas à la ccNSO. Et je crois qu'il faut qu'on se parle, qu'on communique plus. La communication a été brisée à un moment ou à un autre et il faut absolument faire en sorte que ça ne recommence pas.

HANS PETTER HOLEN : Donc je crois qu'on peut parler en quelques minutes à Abu Dhabi de visu ; de se rencontrer, ce serait très bien.

Donc il y a des personnes qui veulent prendre la parole. Nous avons Jay, nous avons madame, Stephane et Mark. Allez-y. Jay, vous avez la parole.

---

JAY SUDOWSKI : Vous savez, je voulais souligner quelque chose qui est une réalité assez pratique dans ce secteur. Il y a des affiliations avec des organisations et c'est très fluide tout cela. Et le processus NomCom dure un an, sur un an. Alors même si on suit à la lettre vos directives, vos conseils, il n'y a pas de garantie que qui que ce soit que nous sélectionnons ne va pas finir par travailler pour un ccTLD ou dans un organisme qui travaille avec des ccTLD. C'est tout à fait possible, cela peut toujours arriver. Donc je comprends bien votre point de vue, votre perspective, votre désir d'avoir quelqu'un d'absolument indépendant qui ne soit affilié à aucun ccTLD mais même si on choisit cette personne, cela peut changer sur une durée d'un an. Donc ce n'est pas notre responsabilité véritablement, cela. C'est tout simplement notre secteur.

STEPHEN DEERHAKE : On ne peut pas prédire en effet l'avenir. Les personnes peuvent en effet prendre un emploi et travailler avec un organisme affilié à un ccTLD, tout à fait. Ce n'est pas votre problème, je suis d'accord mais cela devient le problème du Conseil pour le reste du mandat et nous allons devoir le gérer nous-mêmes.

Mais mon problème et le problème que nous avons, c'est que vous, en tant que NomCom, vous l'avez fait sans ignorer que cette personne était affiliée à un ccTLD. Donc on ne veut pas être



---

responsable de ce qui va arriver à l'avenir mais je crois que vous avez été responsable de ce qui s'est passé récemment.

HANS PETTER HOLEN : Madame, vous voulez prendre la parole ? Non ?

JAY SUDOWSKI : Donc je suis assez curieux de cela. Nous avons un poste vacant et est-ce c'est mieux que ce poste soit à pourvoir ou est-ce que ce serait mieux que... ?

STEPHAN VAN GELDER : Est-ce que l'on peut parler de cela... ? C'est très privé donc j'aimerais qu'on ne parle pas de cela de manière publique aujourd'hui. Donc cela est un peu le travail interne de la ccNSO. J'aimerais que l'on parle de cela de manière privée et non publique.

Donc madame ?

STEFANIA MILAN : Stefania Milan et moi, je suis des entités non-commerciales. Et nous avons peut-être un problème similaire avec une personne qui a été nommée par NomCom. Mais j'ai deux questions très concrètes à ce sujet.

---

Premièrement, qu'est-ce qu'il se passe lorsque la personne nommée par NomCom a un conflit d'intérêt? Est-ce que cela doit être résolu au moment où la personne rentre en poste ou avant que la personne rentre en poste? Ou quels sont les délais par rapport au conflit d'intérêt? Voilà, c'est tout ce que je voudrais poser comme questions parce que je crois comprendre qu'on ne peut pas prévoir l'avenir, c'est bien clair, mais il y a des informations qui existent, qui sont là, que vous pouvez vérifier lorsque vous faites votre travail de nomination.

Et la deuxième question est la suivante : qu'est-ce qu'il se passe lorsque NomCom fait une décision basée sur les informations fournies par le candidat? Et on a parlé de la fluidité des affiliations, c'est très complexe tout cela. Mais aussi, on peut vérifier si ces personnes sont membres ou pas de certaines associations et ainsi de suite.

HANS PETTER HOLEN : Je vais essayer de vous répondre en tant que président du NomCom. Le processus de l'année dernière, nous avons pris des décisions. Il y avait une diligence qui a été faite avec les différents rapports et cela, il y a peut-être des erreurs factuelles qui ont été faites mais au niveau du calendrier, nous devons annoncer les candidats.

---

Donc ma recommandation pour NomCom l'année prochaine – et ce n'est pas encore finalisé mais c'est planifié, je crois que cela va être accepté – c'est que nous fassions l'enquête avant que la décision soit prise, que nous vérifions bien tous les faits avant pour que la commission puisse prendre une décision à bon escient, en toute connaissance de cause.

En ce qui concerna la première question, je ne sais pas exactement, je ne crois pas l'avoir bien comprise donc je vais vous demander de la répéter.

STEFANIA MILAN :

Lorsqu'il y a un conflit d'intérêt qui existe mais qui sera peut-être résolu au moment où la personne rentre en poste, vous avez mentionné un petit plus tôt – je suis arrivée un petit peu en retard, je suis désolée – mais si je me rappelle bien, il y a des nominations qui sont définitives ; une fois que la personne est nommée, c'est définitif. Mais qu'en est-il si la situation n'a pas été résolue ?

HANS PETTER HOLEN :

Et bien cela reste un problème pour le Conseil d'Administration ou pour le Conseil à résoudre parce que ce conflit d'intérêt peut commencer deux semaines après que la personne ait été nommée. Donc on en a parlé brièvement avec le juriste de

---

l'ICANN et légalement, d'après les textes statutaires, les candidats ne rentrent pas en poste avant l'IGM, avant la réunion générale – l'assemblée générale – qui se déroule durant cette réunion d'ailleurs. Et j'ai des juristes autour de moi, ils peuvent m'aider mais je crois que s'il y a une nomination, c'est conditionnel parfois à certains changements dans les postes de ces personnes. Ce n'est pas très pratique, ce n'est pas facile à réaliser mais c'est une option théorique qui existe.

STEPHANE VAN GELDER : Moi, j'ai une réponse simple à votre question. Une fois que la commission de nomination a déterminé quelqu'un, c'est finalisé et on ne peut pas retirer une personne qui a déjà été désignée pas la commission de nomination. On ne peut pas repartir en arrière.

Donc tout ce que nous faisons, nous tous ici, c'est d'être responsables par rapport à la communauté. Si quelqu'un dépose un dossier de candidature par rapport au NomCom, on n'est pas une force de police, on accepte les dossiers. Et si nous faisons de la recherche et que la personne dise : « Je vais démissionner » et qu'il ne démissionne pas, nous avons des problèmes. C'est à la communauté de régler ces problèmes. Nous, nous faisons confiance aux personnes et nous acceptons leur dossier et pensons qu'ils se conduisent avec intégrité et

---

disent la vérité. Et ensuite, la communauté peut donc faire quoi que ce soit par rapport aux nominations. Mais nous, en tant que commission de nomination, nous ne pouvons pas retirer quelqu'un de déjà nommé.

ZAHID JAMIL :

Mais je comprends votre question. Il y a deux choses qui se sont passées. Est-ce que le conflit va se poursuivre ? Cela n'est pas clair. Il faut être juste et équitable par rapport à nos candidats. Est-ce que tout le monde contrôle la situation ? Vous savez, nous faisons une nomination, nous savons pourquoi nous avons nommé la personne. Vous, en tant que communauté, vous êtes peut-être au courant d'un conflit d'intérêt. Donc là, à ce moment-là, ce sera à vous de prendre une autre décision. Mais comme Stéphane l'a dit, les candidats peuvent démissionner, prendre leurs responsabilités ou faire en sorte que le conflit d'intérêt disparaisse.

Mais croyez-moi, lorsque l'on prend une décision au niveau de la commission de nomination, on pose ces questions et on s'assure qu'on obtienne des réponses suffisantes, fiables par rapport à toutes les représentations. Si les personnes ne disent pas la vérité, là, c'est un autre problème qui se pose.

---

HANS PETTER HOLEN : Mark et ensuite Tom.

MARK SEIDEN : Stephen, je pense que vous ne serez pas surpris de savoir que les gens qui se présentent pour la ccNSO ont des relations avec les ccTLD. Et le problème pratique pour le NomCom, c'est que nous avons une série de postes de candidats à choisir et nous espérons que la ccNSO va nous aider à faire de la sensibilisation pour augmenter le nombre de candidats pour avoir davantage de candidats indépendants parce que nous avons un problème. Des fois, nous devons trouver des personnes pour des postes. Nous savons que ces personnes sont qualifiées mais représentent certains conflits. Donc ce serait très utile pour nous de savoir quelles sont vos attentes et de nous aider dans ce sens.

STEPHEN DEERHAKE : Très bien. Si je peux reprendre un petit peu cette question et vous demander un petit peu ce qui va se passer dans le futur puisque je pense qu'en tout cas, en ce qui concerne la ccNSO, il y a la possibilité pour la ccNSO de corriger l'emploi, corriger le résultat de la nomination du NomCom et peut-être ce serait que le Conseil... parce que le Conseil a la capacité de nommer un autre membre des ccTLD par majorité au sein du Conseil. Et je ne serais pas étonné si cette possibilité avait lieu. À ce moment-là, on aurait la possibilité pour votre Conseil de faire cela. Donc

---

dans ce domaine, je ne pense pas que ce soit un problème pour la ccNSO et on peut en parler avec les SO et les AC aussi.

HANS PETTER HOLEN : Tom ?

THOMAS BARRETT : Pour un point spécifique concernant la ccNSO, je pense que l'on pourrait s'assurer que les candidats entrants ne soient pas en conflit avec votre Conseil. Donc il y a un formulaire de candidature dans lequel ils doivent déclarer qu'ils sont indépendants des ccTLD. J'espère que c'est une recommandation qui pourrait servir pour le futur NomCom pour s'assurer qu'à partir de là, cela fonctionne mieux.

HANS PETTER HOLEN : Merci Tom. S'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose de finir cette présentation et ensuite, s'il y a des questions, je les prendrai à la fin.

Le comité de recommandations du NomCom 2017. Je vais vous présenter un petit peu le travail de ce comité dans le détail et cela va être publié dans notre rapport final de toute façon. Et c'est une des manières que nous avons de créer une mémoire

---

collective et d'améliorer le processus du NomCom une année après l'autre.

Donc je pense que certaines des choses qui sont très importantes concernant cette discussion, c'est de demander aux membres de la communauté et aux SO et aux AC quelles sont les compétences nécessaires parce que ce dont on parle beaucoup en ce moment, ce sont des restrictions ou certaines recommandations mais à mesure que la communauté change, il peut y avoir des choses différentes, aussi d'une année à l'autre et à ce moment-là, on doit nous donner des conseils chaque année pour nous expliquer quelles sont les expertises que l'on attend d'une année à l'autre. Ce serait très utile pour le Conseil. Ne pas répéter les choses mais penser à peut-être ajouter quelque chose. Ce serait très bien cette année d'avoir une personne qui ait ce type de compétence. Pour nous, ce serait très utile. Et plus tôt nous recevons ces demandes, mieux nous pouvons trouver le candidat adéquat.

Autre chose, l'enquête que nous faisons au niveau de l'équipe du leadership. Le NomCom est une des institutions d'ICANN qui fait une révision à 360 degrés des membres de l'équipe de leadership, des membres. Tout cela est public. Vous pouvez le voir, voir si les candidats ont des bonnes révisions de leurs collègues et la même chose pour le Conseil, si cette personne élue a fait un bon travail, etc. Cela va vraiment encourager



---

toutes les organisations de soutien à adopter ce type de système.

Ensuite, nous voulons créer, faire un suivi des demandes, des recommandations et créer un tableau qui soit publié sur une page internet de chaque NomCom concernant les conseils de cette année et les conseils de l'année précédente. Par exemple, pour ALAC, nous voyons que nous n'avons pas reçu de recommandations pour 2016 ni pour 2017. Nous avons reçu une recommandation en 2015. Et pour la ccNSO, la même chose, nous avons reçu cette recommandation en 2013. Stephane a dit il pouvait y avoir des recommandations les années précédentes. Pour la GNSO, pas de recommandation. Peut-être qu'il y a dix ans, il y en a eu une.

Mais en tout cas, ici, vous voyez qu'on peut améliorer les choses parce que cela va nous permettre de, grâce à votre contribution, une contribution que vous pouvez donner au NomCom, nous pouvons faire un meilleur travail et en plus, ce n'est pas vraiment vous et contre le NomCom. Finalement, vous nous envoyez des gens et nous prenons certaines décisions. Donc il vous faut penser aux personnes que vous envoyez au NomCom aussi. Puis il y a différentes opinions, bien sûr, au sein des différentes SO mais en général, on connaît les besoins fondamentaux qu'il faut satisfaire.

---

Voilà, donc ce serait un petit peu mes recommandations pratiques s'il vous plaît pour ce NomCom et je vais conseiller le président pour l'année 2018 et je recommande cela.

Cela m'amène à ma conclusion. En 2018, nous l'avons déjà vu, la composition du NomCom sera la même. Ici, vous voyez les noms pour le NomCom de l'année prochaine. Le président sera Zahid Jamil à ma droite et le président élu, Damon Ashcraft à ma gauche et le président associé, Hans Peter Holen. Ensuite, vous voyez les différents membres des différentes organisations de soutien et nous n'avons personne du GAC. Il n'y a pas de liaison du GAC exactement comme l'année dernière. Quant aux positions de leadership qui sont vacantes, je vais peut-être donner la parole à Zahid qui va nous en parler.

ZAHID JAMIL :

Merci, c'est un plaisir de prendre la suite de votre présidence. Je ne pense pas que je pourrai faire un aussi bon travail que ce que vous avez fait. Nous avons une tâche intéressante cette année en 2018. Nous avons aussi moins de charge de travail que ce que vous aviez l'année dernière parce que l'année dernière, vous aviez au lieu de quatre case, ici il y en avait une cinquième. Il y avait le conseil de direction du PTI et une des choses qu'il faut savoir, c'est que le NomCom 2017 a fait du très bon travail pour le même processus, le même calendrier, les mêmes ressources

---

et avec un processus ajouté qui était celui du PTI. Donc nous n'allons pas faire cela cette année, nous avons seulement quatre catégories différentes que nous devons régler : trois sièges de directeurs pour le Conseil d'ICANN, un siège de conseil de la GNSO, deux sièges At-Large et un siège de la ccNSO.

Pour At-Large, il y a deux sièges : un pour l'Europe et un pour l'Amérique du Nord. Pour le Conseil de la ccNSO, il y a un siège pour un mandat de trois ans. Cela peut changer si l'on nous donne le travail de remplir le siège vacant pour la ccNSO. Donc voilà, ce seront les tâches qui seront assignées cette année au NomCom, pour l'année 2018 en tout cas.

Et je n'avais pas vu cette diapo.

HANS PETTER HOLEN : Si vous voulez Zahid, je peux en parler moi-même.

Ici, nous avons la révision du NomCom qui a lieu actuellement. Et Tom qui est ici à ma droite est le président du groupe qui interagit avec les personnes responsables de cette révision. Ils vont avoir une réunion le mercredi matin et le calendrier indique que nous aurons un rapport qui sera présenté, publié en tout cas le 13 novembre.

Et si vous voulez parler un petit peu avec les responsables de cet audit, vous pouvez le faire, voilà. Si vous voulez, levez-vous,

---

montrez-nous qui vous êtes et comme cela, nous pourrions venir vous voir. C'est important.

THOMAS BARRETT : Et un dernier point ici, il y a une enquête qui a lieu qui finit à la fin de cette semaine. Si vous n'avez pas participé à cette enquête sur le NomCom, s'il vous plaît, rendez-vous sur le site d'ICANN, vous verrez une annonce pour cette enquête. Et c'est important que les membres du NomCom participent et nous donnent un petit peu une idée de ce qu'ils pensent.

STEPHANE VAN GELBER : Oui. Ce peut être utile, puisqu'il s'agit d'une réunion publique, de vous rappeler, de rappeler à tout le monde que le groupe que Tom préside doit interagir en tant que protecteur de la communauté et entre les auditeurs ou les examinateurs indépendants et le personnel de l'ICANN. Et leur tâche est de s'assurer que la compréhension de base du NomCom existe de façon à ce que la révision ne parte pas dans des directions qui seraient inappropriées ou inefficaces.

Le concept de la révision lui-même est assez nouveau je dirais. Je crois qu'ALAC a été le premier à avoir ce type de système pour sa révision avec un groupe de la communauté qui agit comme contact si vous voulez. Et c'est un travail qui est en cours de

---

modifications et c'est ouvert à tout le monde. Comme je l'ai dit, il existe la possibilité de participer à cette enquête, de participer aussi aux réunions qui vont avoir lieu et avec le groupe de travail que Tom préside – que je présidais auparavant mais j'ai dû renoncer pour une question de problème de temps et de disponibilité. Donc la plupart des gens qui sont dans ce groupe ont une expérience concernant le NomCom. On a une idée précise de ce que nous pensons que la révision devrait aborder. Mais il est important de dire que ce n'est pas nous qui faisons la révision. Merci.

ZAHID JAMIL :

Je voudrais ajouter ici quelques informations utiles pour les gens, pour que les gens comprennent comment le NomCom fonctionne et quelle est l'ambiance qu'il y a au sein du NomCom.

C'est mon opinion mais je pense qu'elle est partagée par beaucoup de gens : c'est un des groupes dans lequel on est le plus actif parce qu'on a un an seulement pour faire notre travail. La façon dont nous le faisons, nous travaillons de manière très collégiale, nous travaillons comme une équipe, il n'y a pas de conflit et pour ceux qui veulent se présenter comme membre du NomCom, c'est important ; nous vous encourageons à le faire. C'est important de le savoir. On se sent très satisfait à la fin du processus en tant que membre du NomCom.

---

Autre chose que je voudrais ajouter, toutes les personnes de la communauté, tous les individus, les groupes, etc. peuvent écrire au NomCom et faire des suggestions. Rien ne vous en empêche, rien ne vous empêche de le faire. Si vous voulez, envoyez-nous votre lettre. Nous la recevrons, nous la lirons.

Et une des choses que je voudrais aussi rajouter ici concernant la discussion sur les candidats, qu'est-ce qu'on fait par rapport aux candidats, etc., c'est que je pense que la communauté peut savoir que le NomCom essaie d'encourager les gens à se présenter comme candidat. Mais si on veut que les gens se présentent comme candidat, nous devons les traiter correctement, pour tous les secteurs. Et il faut se souvenir que ce que l'on fait avec ces candidats va avoir un impact sur le nombre de candidats qui vont se présenter l'année suivante parce que cela peut avoir un effet décourageant sur les candidats. Alors c'est un point important.

Et ensuite, souvent, les gens pensent que notre rôle du NomCom, c'est de faire de la sensibilisation. Je voudrais mettre l'accent sur le fait que la sensibilisation appliquée à NomCom est destinée à toutes les SO et à toutes les AC. Nous avons un formulaire sur notre site qui dit « Suggérez un candidat », même après la clôture des candidatures. Si vous pensez qu'une personne est un bon candidat, vous pouvez suggérer cette personne et comme cela, on peut la considérer lors du prochain

---

cycle de nomination. Donc ce n'est pas seulement la responsabilité du NomCom. Nous encourageons aussi les gens à contribuer à ce processus et à nous aider dans ce sens. Merci.

HANS PETTER HOLEN : Merci beaucoup Zahid.

Donc dernière diapositive. Y a-t-il des questions de la part de l'auditoire ? Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre à la table et à poser cette question.

ASHLEY ROBERTS : Merci beaucoup. Une question sur la diversité que j'aimerais poser. On a parlé de diversité et des nominations que vous effectuez. Il y a deux femmes qui vont arriver au Conseil d'Administration cette année – je vais parler un petit peu plus fort, oui. Deux femmes vont arriver au Conseil d'Administration cette année, il y en a deux qui partent. Au niveau du NomCom, qu'en est-il des la diversité au niveau du NomCom pour s'assurer qu'il y ait diversité dans la composition du NomCom ? Ce n'est pas facile, je le comprends bien puisque vous êtes nommé de la part des différents SO et AC, vous provenez des SO et AC. Donc je ne sais pas s'il y aurait des suggestions possibles pour améliorer la diversité de NomCom.

---

HANS PETTER HOLEN :        Excellent question. Donc pour 2017, la composition n'était pas au niveau pour la diversité. Et j'ai envoyé un courriel lorsqu'on a fait des demandes annuelles. Pour la nomination, j'ai mis une note : « Prenez bien en compte les questions de diversité. » Beaucoup des organisations ont répondu et ont dit : « On nomme une personne seulement donc on ne peut pas prendre cela en compte. » C'était une approche un petit peu spéciale. Et il y a eu des femmes qui ont été choisies. On n'est pas à 50/50, ce qui devrait être la norme au niveau mondial pour assurer l'équilibre mais je veux qu'on y arrive et qu'on améliore cette diversité avec le temps. Donc il faut y réfléchir.

Ce n'est pas seulement pour le NomCom, c'est pour toutes les organisations : comment gérer cette diversité et l'améliorer ? Donc nous ne pouvons pas faire beaucoup mais c'est au niveau des ASO, de la ccNSO, GNSO et de toutes les entités. Lorsque vous nommez des personnes, il faut prendre en compte la diversité. Donc j'espère que cela va s'améliorer avec les années et l'année prochaine, je crois que nous allons avoir donc une plus grande diversité, ce qu'on peut faire également pour atteindre une parité, un homme, une femme et alterner donc les nominations.

Mais je crois qu'il faut trouver également la meilleure personne. Mais je suis absolument certain qu'il y a des femmes



---

extrêmement qualifiées. On ne cherche pas assez peut-être la bonne candidate. On ne la trouve pas.

ZAHID JAMIL : Merci d'avoir soulevé cela. Cela a été un problème pendant plusieurs années. Je crois que l'on s'est amélioré d'une année à l'autre et cette année, je crois que nous avons une femme. À l'avenir, nous en avons plus maintenant. Et on a été critiqué pendant plusieurs années. Il y a eu des nominations au sein du Conseil d'Administration qui étaient toujours des hommes et cela posait problème. Et je crois que l'on a réussi maintenant à trouver des femmes tout à fait compétentes dans le cycle 2017 pour arriver au Conseil d'Administration. On a deux femmes au Conseil d'Administration qui ont été donc nommées. Voilà la réponse que nous avons effectuée.

HANS PETTER HOLEN : D'autres questions ?

MARITA MOLL : Bon après-midi. Je m'appelle Marita Moll. Je ne sais pas si vous voulez partir en courant ? Donc oui, je pensais que ce serait une bonne idée que de dire quelques mots et d'expliquer cette situation dont nous avons parlé auparavant et comment cela m'a affecté.

---

Je comprends tout à fait le conflit. Je ne suis pas hautaine. Je crois qu'il y a eu un problème de communication qui s'est brisé. Mais ce n'était pas le gros problème pour moi. Le problème pour moi, c'est qu'il y a eu beaucoup de temps entre le moment où j'ai su que j'étais sélectionnée. Ça, c'était le début de la procédure et de la diligence. On a vérifié que je n'étais pas une criminelle, je n'ai pas menti sur mon formulaire au début du mois de juillet, peut-être même un petit peu avant et cela a pris beaucoup de temps. Ensuite, il y a eu l'annonce publique. À ce moment-là, vous le dites à vos amis, à votre famille que vous avez été nommée et ce n'est que trois semaines après que j'ai vu cette lettre que j'ai reçue par courriel, à l'aéroport de Vancouver avant de rentrer dans un avion pour me rendre à Francfort et ensuite à Abu Dhabi.

Vous savez, il y a des êtres humains derrière tout cela qui sont affectés. Quelque chose aurait dû se passer entre ces deux dates. Quelqu'un aurait dû – je ne parle pas de médiation, je ne parle pas d'un médiateur – mais lorsqu'il n'y a pas de communication entre deux groupes qui ne sont pas d'accord, quelqu'un se retrouve au milieu de tout cela. Et il me semble que ce type de situation peut se reproduire et cela affecte les personnes.

Je crois qu'il faut communiquer avec ces personnes, avec la personne concernée beaucoup plus tôt parce que leur vie et leur

---

famille et leur profession sont en ligne de compte. On doit avoir un processus à ce niveau pour minimiser la négativité par rapport aux personnes. Vous savez, ça va, j'ai la peau dure et il y a beaucoup de travail à faire à l'ICANN ; pas de problème. Mais néanmoins, d'autres personnes auraient peut-être démissionnées, seraient peut-être parties parce que nous avons besoin d'une procédure de médiation pour dire « Nous avons un désaccord, il faut se rencontrer. » Il faut que la personne soit au courant du problème qui se pose pour qu'elle puisse prendre en compte cela dans sa vie. Voilà ce que je voulais dire tout simplement. Merci beaucoup de votre attention. Il y a beaucoup de personnes qui m'ont présenté leur soutien : « C'était une situation gênante » ; pas de problème.

ZAHID JAMIL :

Merci beaucoup de venir à cette réunion publique. Bienvenue. Merci beaucoup. Vous allez recevoir une lettre de notre part d'ici peu.

Et ce que j'essayais de dire, ce sont des situations délicates entre personnes. Il faut bien les gérer et mieux les gérer à l'avenir. J'aimerais dire que c'est une très bonne idée, qu'avant d'envoyer des lettres – cela peut être une lettre de la GNSO, pas uniquement de la ccNSO, d'autres entités – je crois qu'il faut mieux communiquer et cela sera fait à l'avenir.

---

STEPHEN DEERHAKE : Nous nous excusons personnellement. Je parle au nom de la ccNSO. Nous avons entendu parlé de votre nomination lorsque cela a été annoncé publiquement et il y a eu une période de plusieurs mois en effet où, si nous avions su qu'il y avait un conflit plus tôt, on l'aurait géré différemment. On aurait géré différemment la situation. Vous avez entendu les débats aujourd'hui? Les SO et les AC et le NomCom doivent communiquer entre elles et eux.

MARITA MOLL : Le plus dur dans la vie, c'est de gérer les rapports humains, c'est exact.

STEPHANE VAN GELDER : Je ne veux pas revenir sur cette affaire. Merci Marita d'expliquer aujourd'hui cette situation.

Vous avez dit quelque chose sur laquelle j'aimerais rebondir. Il y a des personnes, des êtres humains, des hommes et des femmes et le NomCom y a réfléchi en détail de par le passé et essaye de faire le maximum pour s'assurer que les processus et procédures en place prennent en compte l'aspect humain de cela: la manière dont on pose les questions, les entretiens, les interviews, la manière dont ils se déroulent, les personnes qui

---

rentrent dans le cadre de ces entretiens. Je ne veux pas parler pour tout le monde mais je crois que la plupart des NomCom – et cela va se poursuivre avec nos prochains présidents et la personne qui se trouve sur ma gauche, Zahid – vont rentrer dans les détails.

Je crois que c'est important de le dire publiquement et que d'autres groupes comprennent bien que cela fait partie du travail que nous effectuons parce qu'il y a une tendance à l'ICANN en général d'oublier que ce que nous faisons a un impact sur la vie d'hommes et de femmes qui sont des bénévoles et qui donnent beaucoup à l'organisation, beaucoup à l'ICANN. Donc on essaie de faire le maximum pour que nos processus soient bons, soient solides mais je crois qu'il faut toujours le répéter et le dire publiquement. Et pour cela, je vous remercie.

HANS PETTER HOLEN :

Merci. Y a-t-il d'autres questions ? Et bien sinon, je vais lever la séance et vous remercier de votre participation à cette réunion. Merci beaucoup à la ccNSO de s'être exprimé également. Je crois que je n'ai pas de faits alternatifs. Je suis toujours là pour aider dans la mesure de mes moyens pour m'assurer que la situation soit la meilleure possible. Je suis sûr que tout s'arrangera. Merci beaucoup.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**